

L'an Deux Mille treize et le treize Juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, par Monsieur MAUBOUSSIN Patrick, Maire, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 05 juin 2013

**Présents** : Mesdames DELAVEST Ghislaine, PEUDEVIN Mireille.

Messieurs MAUBOUSSIN Patrick, DOURILLE Alain, FAYON Hervé, GARMY Jean-Lou, MARECHAL Dominique, PROVENCHERE Arnaud, TIXIER Arnaud.

**Procurations** : Madame BOUGHANEM Emilie donne procuration à Madame PEUDEVIN Mireille

Madame CAUDROY Pascale à Monsieur MAUBOUSSIN Patrick

Madame CHALET Annie donne procuration à Monsieur PROVENCHERE Arnaud.

Monsieur DE GROOTE Jean-François donne procuration à Monsieur DOURILLE Alain.

Madame FRONTANE Sylvie donne procuration à Monsieur GARMY Jean-Lou.

Monsieur RODARY Jean-Claude à Monsieur TIXIER Arnaud

**Secrétaires de séance** : Mesdames DELAVEST Ghislaine et PEUDEVIN Mireille

## **ORDRE DU JOUR :**

- Points sur les dossiers en cours.
  - Eboulement rue de la Chaussée.
  - Rythmes scolaires.
- Point des travaux ERDF.
- Association ADADA.....
- Points sur les travaux futurs.
  - Enrochement « Les Genettes ».
  - Mur de la gendarmerie – Devis étude.
  - Escalier « des Cordilles ».....
- Voirie Communale 2013 / Consultation des entreprises.
- Convention ATESAT / DDT.
- Classement des voies communales / Aide de la DDT.
- Personnel.
  - Renouvellement contrat CUI.
  - Compte Epargne Temps.
  - Informations diverses.
- Questions diverses.
  - SIEG adhésion
  - Informations diverses.

## **DOSSIERS EN COURS**

### Eboulement « Rue de la Chaussée »

Une réunion avec les assureurs et les experts des deux parties a eu lieu le 7 juin. La responsabilité de la commune n'est pas engagée.

En ce qui concerne l'étude par le cabinet Hydrogéotechnique, l'ingénieur qui a fait les sondages n'est plus dans l'entreprise. Un rendez-vous est fixé pour le 14 juin pour rencontrer son remplaçant.

### Aménagements des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2013

La proposition établie avec CCPO a été transmise à l'inspection académique pour validation.

Une rencontre avec les enseignants est prévue.

Les cours commenceront à 8 h 45 pour les deux écoles (la garderie est maintenue à 8 H le matin, 18 h le soir).

Cours le mercredi matin.

Cantine le mercredi midi.

Les activités facultatives seront animées par les intervenants du Centre de Loisirs et de l'Office de Tourisme ; aucune participation financière ne sera demandée aux familles.

Un sondage sur la présence aux activités et à la cantine du mercredi sera adressé aux parents par l'intermédiaire des écoles avant la fin de l'année scolaire et une réunion d'information sera organisée.

Il y aura lieu d'aménager l'emploi du temps des agents qui travaillent aux écoles.

### Réhabilitation du bâtiment de la Mairie

Une étude pour l'économie d'énergie et l'isolation du bâtiment de la Mairie a été effectuée par des étudiants en BTS d'une école de RIOM.

Dans le cadre d'une étude de la CCPO, l'ADUHME nous a contactés pour connaître les dépenses énergétiques des bâtiments communaux.

Lors de la rencontre avec Monsieur CARRE de la DDT, la législation sur l'accessibilité a été abordée. Nous sommes dans l'attente des bilans.

### Ecoles.

Cour école élémentaire: Un arbre dont les racines soulevaient le goudron a été enlevé. L'emplacement a été décaissé et préparé pour recevoir l'enrobé qui s'effectuera lors des travaux de la voirie communale à l'automne. Effectifs prévus pour septembre. 47 en classes élémentaires et 13 en maternelle.

### OPHIS « Opération route d'Augerolles »

La démolition des deux bâtiments est en cours par l'entreprise « La Forézienne ».

Pour la cession d'un petit bout de parking le document d'arpentage a été signé.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'exonération de la taxe au raccordement (200 € /Maison)<sup>o</sup> au réseau d'assainissement pour le projet de construction des 8 logements sociaux « route d'Augerolles ».

Résultat du vote : Pour : 15

### Point Propre du bourg (Garage Coste)

Le point propre de l'école maternelle a été déplacé dans un ancien garage « Coste ». Le service technique a démonté le toit et décaissé le sol. Le goudronnage sera réalisé lors des travaux de voirie communale. Un brise vue sera installé pendant l'hiver par les employés municipaux.

## **TRAVAUX ERDF**

Les travaux d'enfouissement d'ERDF se poursuivent avec la rue des cors, vers l'école maternelle, pour ensuite se diriger vers la rue du collège.

## **DOSSIER ADADA**

L'association a émis un avis favorable pour mettre à l'année 4 à 5 ânes dans le terrain des Bèzes.

Préalablement à la venue des animaux, les bénévoles de l'association clôtureront les parcelles et confectionneront un abri, la fourniture des piquets et du barbelé étant prise en charge par la commune.

Il y aura lieu d'établir une convention.

Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 2

## **TRAVAUX ET ACHATS FUTURS**

L'étude des devis pour ces dossiers ont été préalablement étudiés par la commission travaux.

- L'enrochement chemin « Les Genettes » sera réalisé par l'entreprise GUILLAUMONT pour un montant de 8 620 € H.T et bénéficiera d'une subvention au titre du fonds de solidarité (sinistre de mai 2012).

Résultat du vote : Pour : 15

Une étude pour le mur de soutènement derrière la gendarmerie d'un montant de 3 465,24 € H.T sera conduite par la société Hydrogéotechnique.

Résultat du vote : Pour : 13 Abstention : 2

A plusieurs reprises l'attention a été attirée sur le mauvais état du chemin dit des Cordilles, qui relie la D 906 au CD 37 à la sortie sud du bourg, permettant l'accès aux jardins de particuliers. L'accès est difficile du fait de la forte pente et à la présence de rochers.

L'entreprise SEPTIER réalisera un escalier en béton sur environ la moitié du chantier, en partant de la D906, pour un montant de 13 350 € H.T

La seconde partie pourra être réalisée, plus tard, par le service technique de la commune.

Résultat du vote : Pour : 13 Abstention : 2

La canalisation des eaux pluviales du terrain des Bèzes sur une longueur de 30 ml sera effectuée par l'entreprise GUILLAUMONT.

Résultat du vote : Pour : 15

Validation des achats suivants :

- Nettoyeur haute pression: Entreprise AD SANSAC pour 2 712,41 € TTC

Résultat du vote : Pour : 13 Abstention : 2

- Panneaux de signalisation: Entreprise Signaux Girod pour 2 299,86 € TTC

Résultat du vote: Pour : 15

- Enseigne de la salle des fêtes : Entreprise Chambrial pour 212,89 €

Résultat du vote: Pour : 15

- Un organigramme pour le bâtiment de la salle des fêtes a été réalisé, sauf pour l'accès aux salles du « 3<sup>ème</sup> âge. Il est décidé de poursuivre cette opération avec les autres bâtiments communaux (sauf stations d'épuration, office de tourisme, toilettes publiques. Montant du devis : 4 768 € TTC. La pose sera effectuée par le service technique. Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 2

-Achat de 8 petites tables pour la salle des fêtes : Sté ALTRAD MEFRAN : pour 1 615,24 € TTC

Résultat du vote : Pour : 15

Téléphone d'urgence pour salle des fêtes : Sté NETTEL pour 185,38 € TTC

Résultat du vote : Pour : 15

Il y a lieu de réétudier le chantier à effectuer à «Vially »vers chez Monsieur WALESKI, la solution envisagée n'étant pas réalisable faute d'obtention d'autorisation de passage de la part de riverains

La recherche pour le remplacement du camion communal n'a pas abouti. Les membres du conseil émettent un avis favorable pour augmenter le budget prévisionnel qui pourrait passer de 50 000 à 60 000 €. La décision modificative nécessaire s'effectuera en temps voulu si nécessaire.

Résultat du vote: Pour : 15

Accord de principe pour autoriser le Maire à signer la meilleure offre pour la réalisation les travaux de zinguerie sur le bâtiment du Château sous réserve qu'elle ne dépasse pas la prévision budgétaire.

### **VOIRIE COMMUNALE / CONSULTATION DES ENTREPRISES**

Pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour lancer la consultation des entreprises pour les travaux de voirie communale 2013 de façon que ceux-ci puissent s'effectuer en septembre et également pour signer tous les documents nécessaires et notamment le marché avec l'entreprise retenue par la commission d'ouverture des plis sous réserve de respecter un budget ne dépassant pas 67 000 € H.T.

Un compte rendu devra être donné lors du prochain Conseil Municipal.

Résultat du vote: Pour : 15

### **Commission pour les marchés à procédure adaptée**

Accord également pour la constitution d'une commission pour l'ouverture des plis des marchés « à procédure adapté » : les membres seront les mêmes que ceux de la commission d'offres.

Résultat du vote: Pour : 15

### **CONVENTION ATESAT**

Accord pour signer la convention 2013 avec la Direction Départementale des Territoires du Puy-de Dôme (DDT) pour assurer une mission d'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT).

Résultat du vote: Pour : 15

### **CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES**

Dans le cadre de la mission ATESAT, la commune sollicitera la DDT pour la gestion du tableau de classement de la voirie.

Résultat du vote: Pour : 15

## **PERSONNEL**

### Informations diverses

Le contrat CUI d'Eric MAYET a été renouvelé jusqu'au 31/12/2013.

Le jeune Loïc LECONTE effectuera plusieurs semaines de stage au service technique, suivant une convention signée avec le GRETA.

Quant à Jérôme GERENTON a débuté son contrat « emploi avenir » à temps plein pour 3 ans à compter du 16 mai.

La formation CACES 4 qui permet la conduite d'un tractopelle a été suivie par Eric MAYET.

Les formations CACES 8 et 9 sont à l'étude.

La formation de signalisation a été suivie par Michel DUBOURGNOUX.

### Compte Epargne Temps

Ce dossier sera étudié par « une commission » avant d'être représentée en réunion du conseil.

## **QUESTIONS DIVERSES**

SIEG : Le conseil émet un avis favorable pour l'adhésion au SIEG de la Communauté de communes de ST ELOY à l'compétence optionnelle « éclairage public ».

Résultat du vote: Pour : 15

### Convention ERDF :

L'implantation d'un poste de transformation d'un poste électrique vers l'école maternelle nécessite une convention entre la Commune et ERDF. Ce document définit les droits et les devoirs de chacun et stipule le versement par ERDF d'une indemnité unique et forfaitaire de 500 €. Avis favorable.

Résultat du vote: Pour : 15

Subvention / Vélo Club Ambertois : Accord pour octroyer une subvention d'un montant de 200 € au Vélo Club Ambertois pour aider à la « Journée de la Jeunesse » qui se déroulera le 30 juin 2013 au lieu dit « Les Plaines » de notre commune.

Résultat du vote: Pour : 15

TGV –Grand Centre Auvergne : Motion de soutien pour la prise en compte et la réalisation du projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon (POCL Cœur de France).

Résultat du vote: Pour : 15

Départ du directeur de l'école élémentaire : Monsieur Alain VOLDOIRE fête son départ à la retraite le 2/07 dans le préau de l'école. Le dernier livre de Monsieur BOITHIAS « Pays d'Olliergues » lui sera offert par la commune.

### Informations diverses

Madame la Sous-Préfète d'Ambert était présente dans notre mairie le 25 avril dernier pour échanges, et visites de locaux et divers chantiers.

Le 15 Mai : Vide grenier organisé par l'Association des Parents d'Elèves d'Olliergues et exposition de voitures anciennes. La facture des repas des exposants pris auprès de l'association des parents d'élèves sera prise en charge par la commune.

Le 17 Mai : Assemblée générale de l'ADMR. Cette association d'aide à la personne cherche des bénévoles pour le secrétariat.

La visite pour l'estimation par les services des Domaines du bâtiment « Café Martin » est programmée pour le 20 juin.

Rendez-vous pris pour le 21/06 avec Monsieur CHUFFART, le futur docteur, pour visite des locaux. Son entrée est prévue fin octobre. Il serait favorable à l'installation d'un défibrillateur.

Une réunion avec l'association des chasseurs est programmée le 24 juin à 14 h à leur local.

Le 7 juillet une animation de voitures anciennes aura lieu le sur le vieux pont sur la Dore. La commune offrira un pot d'accueil.

#### Divers travaux réalisés par le service technique

- Confection de jardinières bois, positionnées à Giroux, à la salle des fêtes et vers la fontaine sur la place.
- Divers chantiers nécessitant le tractopelle et un employé de la CCPO (Rue du Collège, à Narbonne, Aux granges, à la Sonne...)
- Clôture du terrain vers unité de vie pour les chèvres.
- Réfection partielle d'un appartement école maternelle (Loué à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2013).
- Mur extérieur vers portail unité de vie : réparation suite à dégradation par camion.
- Aire de jeux : réfection suite au passage de la commission de sécurité.
- Confection d'étagères dans un petit local à la salle des fêtes.
- Réparation d'un escalier intérieur dans le bâtiment de la gendarmerie.

#### Autres travaux réalisés par des prestataires.

- Elagage des arbres à la Chabasse.
- Rénovation des chéneaux de la Mairie
- Balayage des rues.

#### Compte rendu des réunions aux divers syndicats

Sivom : problème avec le VALTOM qui souhaite mutualiser les recettes mais pas les dépenses. Le SIVOM ne peut pas partir du VALTOM.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.